



Villages de
Caractère

BULLETIN MUNICIPAL D' INFORMATION D' AMPUS

BAR CHEZ FAMILIA

N° 12- Janvier 2024

Ampus, authentique par nature





Hugues Martin
Maire d'Ampus



Madame, Monsieur, Chers Amis,

L'année 2023 qui vient de s'achever nous a apporté son lot de satisfactions et son lot de soucis: Au niveau des satisfactions, la fin des travaux de construction du nouveau centre technique municipal, au niveau des soucis, les importants travaux de sécurisation de la Roche Aiguille et de la Grotte Saint-Jean.

Nous avons pu pendant l'année 2023, outre le centre technique municipal, réaliser certains travaux souhaités par la population et notamment la mise en circuit fermé de la fontaine de la Place de la Mairie. Nous avons également souhaité rénover le fronton de la Mairie afin de le rendre plus visible et plus en adéquation avec notre identité provençale. De nombreux autres travaux de moindre coût ont été réalisés, mais qui au final totalisent près de 150.000 €: Signalisation routière, vidéoprotection, sécurisation de l'école, éclairage public, travaux de bâtiment, remplacement onduteur, pose de radars pédagogiques, achat de matériel, réfection de chemins et de murs, poteaux incendie, achat de radio portatives, ...etc...

2024 verra le démarrage de la réalisation du Musée des Ecritures. L'année 2023 a été une étape importante avec l'intégration de l'Association des Amis du MusEc à la Fédération Française des Sociétés des Amis des Musées. L'année 2023 a été également celle de la finalisation de notre Projet Scientifique et Culturel.

L'année 2024 sera encore marquée par des restrictions d'eau et par des risques d'incendie. Je vous invite à faire le maximum pour économiser l'eau, respecter les consignes préfectorales et protéger vos habitations si vous êtes en forêt . Je vous rappelle que le débroussaillage est obligatoire selon certaines modalités que vous retrouverez dans des précédents bulletins municipaux, sur le site de la Mairie, ou sur le site de la Préfecture du Var.

Je vous présente mes meilleurs vœux, de santé, de bonheur, de prospérité, de réussite personnelle et professionnelle et vous souhaite une année 2024 la plus apaisée possible.

Bien cordialement,

**Hugues Martin,
Maire d'Ampus
Vice-Président de Dracénie Provence Verdon Agglomération**

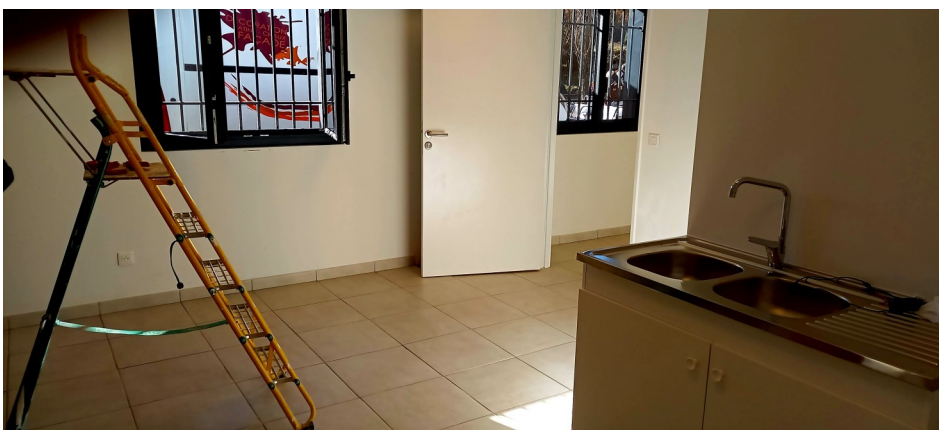
Le nouveau centre technique municipal

Le nouveau centre technique municipal est achevé. Il se situe au quartier Marchuon à proximité de la station d'épuration.

Ce nouvel équipement permettra de regrouper dans un seul et même lieu l'ensemble du matériel communal et les véhicules et de dégager les trois autres garages dont celui de Saint Joseph destiné au Musée des Ecritures.

Le coût s'est élevé à :
670.000 € TTC

Il a été financé grâce aux subventions de l'Etat (Dotation d'Equipement aux Territoires Ruraux) pour 156.374 € et du Département pour 235.600 €. La différence, soit 278.026 € constitue l'autofinancement de la commune. Sur cette dernière somme, la TVA soit 111.666 € sera remboursée à la commune.



La Roche Aiguille, la Grotte Saint Jean, et les appuis de la falaise



Suite à des diagnostics réalisés par l'entreprise ABO-ERG GEOTECHNIQUE, il s'avère que la Roche Aiguille présente des faiblesses au niveau de sa stabilité générale avec deux fractures qui peuvent potentiellement affecter l'éperon.

Malgré les travaux déjà réalisés et notamment câblage ancré en périphérie, gunitages béton au niveau des fractures verticales et pose de témoins de fissuration, des travaux importants de sécurisation doivent être réalisés sans délai.

Il en est de même pour la grotte Saint Jean dont deux des trois piliers sont fragiles.

Provisoirement, des fissuromètres ont été posés pour surveiller l'évolution de la fracture principale et l'évolution du massif dans le temps.

Le montant estimé des travaux s'élève à 560.000 € TTC.

Nous avons obtenu verbalement l'accord de Madame la Sous-Préfète pour nous octroyer une subvention de 40 % du montant HT dans le cadre de la Dotation d'Equipement aux Territoire Ruraux et une subvention de 40 % également par le Conseil Départemental, la route départementale pouvant être impactée.

Au total, nous espérons obtenir 373.000 €, le restant soit 94.000 € et la TVA remboursable de 94.000 € demeurant à la charge de la commune.

Cette grosse dépense imprévue impactera notre budget d'investissement et nous restreindra dans la réalisation de certains projets de la Municipalité.



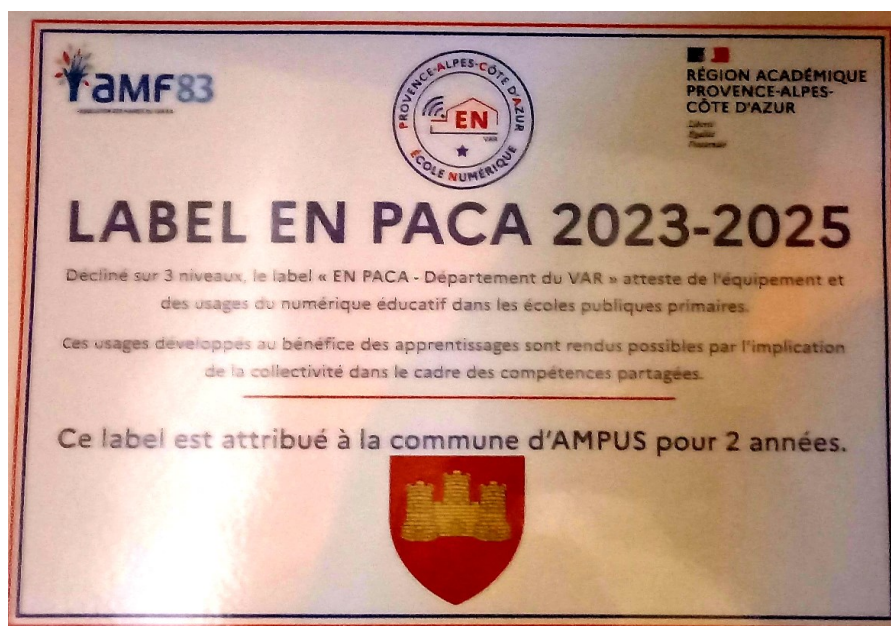
ECOLE NUMERIQUE EN REGION PACA (PROVENCE ALPES COTE D'AZUR) NOTRE ECOLE LABELISEE

Le 6 octobre 2023, la commune d'Ampus s'est vu remettre le label Ecole Numérique en PACA niveau 1 étoile pour 2 années. Ce label atteste de l'équipement et des usages du numérique éducatif dans les écoles publiques primaires de notre région.

En effet, la commune a équipé notre école du socle numérique éducatif, avec pour objectif un meilleur apprentissage pour nos élèves et une initiation douce, sécurisée et raisonnée aux usages du numérique. Les élèves de notre école bénéficient donc de 2 TBI (tableaux blancs interactifs), d'une classe mobile composée de 8 ordinateurs portables ainsi que de 2 vidéoprojecteurs. Cela pour un montant total de : 24 100 €.

L'obtention de ce label valorise les efforts de la commune d'Ampus qui fait donc partie des 7 communes varoises labellisées en 2023 et rejoint ainsi les municipalités reconnues pour leur investissement en direction de leur école.

Aude Abime, Maire-Adjointe



Dates Accueil de Loisirs Sans Hébergement 2024

Vacances d'hiver : du lundi 26 février au vendredi 1^{er} mars à Ampus,
du lundi 4 mars au vendredi 8 mars à Montferrat.

Vacances de printemps : du lundi 22 avril au vendredi 26 avril à Ampus,
du lundi 29 avril au vendredi 3 mai à Montferrat.

Vacances d'été : du lundi 8 juillet au vendredi 26 juillet à Montferrat,
du lundi 29 juillet au vendredi 16 août à Ampus.

Horaires d'ouvertures de 7h30 à 18h30.

Nouvelle facturation de l'eau potable et de l'assainissement collectif à partir du 2ème semestre 2024

Les communes du Pôle Nord de Dracénie Provence Verdon Agglomération ont souhaité harmoniser la part fixe de l'eau et de l'assainissement collectif.

La part fixe baissant pour les deux services, le prix au m³ a été revu à la hausse de façon à ce que globalement les tarifs restent inchangés pour les abonnés et pour que les communes perçoivent des redevances identiques à ce qu'elles percevaient auparavant. Ces redevances sont en effet indispensables pour la réalisation de travaux d'entretien des réseaux, d'adduction d'eau et de réparation de canalisations.

Roland Nardelli, Maire-Adjoint

EAU POTABLE Tarif actuel

Part fixe: 58 € HT

Prix de vente: 1,6508 € HT / m³

EAU POTABLE 2ème semestre 2024

Part fixe: 50 € HT

Prix de vente: 1,6774 € HT / m³

EAUX USEES Tarif actuel

Part fixe: 87,44 € HT

Prix de vente: 1,0125 € HT / m³

EAUX USEES 2ème semestre 2024

Part fixe: 40 € HT

Prix de vente: 1,7364 € HT / m³

Redevance modernisation des réseaux: Inchangée: 0,16 € / m³

TVA: 10 %

Le nouveau fronton de la Mairie

Dès le début de la mandature, dans le cadre de l'embellissement de la place de la Mairie, la municipalité s'est interrogée sur la nécessaire rénovation du fronton de l'édifice, peu lisible et devenu obsolète.

L'idée directrice était de rendre le fronton plus visible, moins étalé sur la surface et surtout plus affirmé.

De plus nous tenions également à marquer notre identité provençale et pour cela notre choix s'est rapidement porté sur la céramique de Salernes, avec les couleurs chaudes et familières de l'étendard Provençal (hors le Blason d'Ampus dont le rouge est plus vif).

Ne restait plus alors qu'à faire appel à notre artiste local Ampusian Michael Crosa qui, outre ses talents d'illustrateur bien connus, a travaillé par le passé à Salernes dans un atelier de céramiste.

Malgré l'épisode Covid qui a bien sûr retardé ce dossier, nous avons avancé main dans la main avec l'artiste dans les différentes étapes qui nous ont conduit à valider le projet en conseil municipal, ainsi que le choix de l'entreprise retenue pour la délicate pose du lettrage.

La fin des travaux a été prononcée le mercredi 8 novembre 2023, avec un résultat qui est parfaitement conforme à notre attente, et qui, nous l'espérons, saura séduire les Ampusians.

Toutes nos félicitations et nos remerciements à Michael, ainsi qu'à Éric Bracco et son équipe de l'entreprise Dragui Construction.

Michel Maniscalco
Conseiller municipal.



Ampus Hiver 1906

856 habitants

Place de la Mairie: 10 personnes



Ampus Hiver 2023

Environ 1000 habitants

26/12/2023 10h00

Période de fêtes, entre la Noël et le Jour de l'An:

Place de la Mairie: Désert et pourtant la fontaine coule...dommage



Le goûter des Anciens

Le mercredi 13 décembre 2023, s'est tenu à la salle Maurice Michel auprès du sapin décoré par Mesdames Carmen et Marylin Fernagut, le traditionnel goûter des Anciens.

Une trentaine de convives s'est régalé du délicieux goûter concocté par Mathieu du restaurant le Bistronomique.

L'animation musicale était assurée par " Le Roi de la Fête ". Pendant ce moment de convivialité, ont été distribués les paniers de Noël.



Le repas des Séniors

**Le repas des Séniors se tiendra
dimanche 28 janvier 2024 à 12h
salle Maurice Michel.**

Les inscriptions sont reçues en Mairie jusqu'au 12 janvier 2024.

journée du patrimoine aux mines de Beau-Soleil.

Le public a répondu largement présent pour cette 4ème balade du Patrimoine d'Ampus qui affichait complet 15 jours avant !

Malgré la difficulté de cette randonnée, retourner pour certains ou découvrir pour d'autres le plateau de Canjuers et ses magnifiques paysages était particulièrement attractif.

Les sites du puit de Micouraou, les fermes de Broves et de Lavelan, et bien sûr la mine de Beau-Soleil ont fait l'objet d'une attention particulière des participants : Thierry Vanweddigen notre historien connaît non seulement parfaitement leur histoire , mais il sait aussi subjugué son auditoire en les racontant !

Un grand merci aussi à Virginie Michel notre photographe officielle, et Jean-Francois Bertheley notre serre-file qui a la lourde tâche de s'assurer que tous les participants reviennent de la randonnée ! Merci à la famille Fermieu Crosa pour nous avoir facilité le stationnement au départ de la randonnée.

Enfin tous nos remerciements vont aux autorités militaires qui nous ont permis de préparer et de proposer cet événement original pour les journées du patrimoine.

**Michel Maniscalco
Conseiller municipal**



Le marché de Noël, la Balade des soupes

Magistralement organisés, le marché de Noël et la balade des soupes ont été un succès indéniable.

Dès 10 heures, de nombreux visiteurs se sont donné rendez-vous sur la Place de la Mairie où trône une magnifique crèche de Noël. Le Père Noël et la Mère Noël y ont accueilli les enfants. La crèche vivante a été le clou du spectacle. L'après-midi, les enfants ont pu assister à un spectacle et après un vin chaud (pour les grands), la journée s'est clôturée par un feu d'artifice.

Merci aux organisateurs, le Comité Ampus Festivités présidé par Michèle Ecuier, Les Petits Marchés du Darnaga présidé par Fabien Michel, Emporium présidé par Vera Saoudi et à Carmen Fernagut pour la confection de la crèche.

Merci également à notre député, M. Philippe Schreck, venu honorer de sa présence cette manifestation.



Joseph et Marie alias Florian et Tiffany





**CEREMONIE DE PRESENTATION
DES VŒUX A LA POPULATION**

**Hugues Martin,
Maire d'Ampus,**

et

**les membres du Conseil Municipal
invitent les habitants d'Ampus à la**

CEREMONIE DES VŒUX

qui aura lieu

le mercredi 17 janvier 2024

à 18 h 30

Salle Maurice Michel